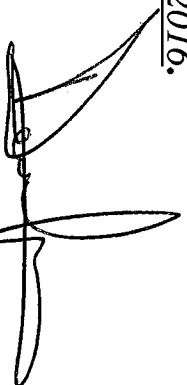

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Le Conseil municipal de la paroisse de Packington tiendra une session extraordinaire le lundi 19 décembre 2016, à 19h30 au lieu ordinaire des délibérations du conseil, pour adopter ses prévisions budgétaires 2017, son programme triennal des immobilisations et l'imposition de la taxe pour l'année 2017.

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette assemblée, porteront exclusivement sur les prévisions budgétaires, le programme triennal des immobilisations et l'imposition de la taxe.

DONNÉ À Packington, ce 09^e jour de décembre 2016.



Secrétaire-trésorier